

**Objet** : Classement des puériculteurs et puéricultrices dans l'enseignement fondamental libre confessionnel subventionné ordinaire pour l'année scolaire 2007-2008

**Réseau** : Libre confessionnel subventionné

**Niveaux et services** : Fondamental et maternel ordinaire

**Période** : Année scolaire 2007-2008

**Circulaire N° \*\*\***

- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles et fondamentales libres confessionnelles subventionnées **de la zone de Verviers** ;

Pour information :

- Aux chefs de l'Administration centrale ;
- Aux membres des services de l'Inspection ;
- Aux Syndicats du personnel enseignant ;
- Aux organes de coordination et de représentation des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement fondamental libre subventionné.

**Autorités** : Commission zonale de gestion des emplois pour l'enseignement préscolaire et primaire libre confessionnel subventionné, zone de Verviers

**Signataire(s)** : Viviane LAMBERTS, Présidente

**Gestionnaires** : AGPE - DGPEs

**Personne(s)-ressource(s)** : Marie COLOMBEROTTO – Rue d'Ougrée, 65 – 1<sup>er</sup> étage – 4031 Angleur. Tél. : 04/364.13.23 ou 04/364.13.26

**Renvois** :

- Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française ;
- Décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Circulaire n° 1781 du 06.03.2007 relative à l'engagement de puéricultrices dans l'enseignement maternel ordinaire pour l'année scolaire 2007-2008 – réseau libre confessionnel subventionné ;
- Circulaire n°1492 du 09.06.2006 relative au décret du 02 juin 2006 relatif au cadre organique et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire organisés et subventionnés par la Communauté française – réseau libre subventionné .

**Nombre de pages** : 3

**Annexe** : 1

**Téléphone pour duplicata** : site web <http://www.adm.cfwb.be>

**Mots-clé** : Statut – Puériculteurs/trices

Nous invitons les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissement à prendre connaissance, en annexe à la présente circulaire, du tableau de classement des anciennetés acquises au 30 avril 2007 par les puériculteurs et puéricultrices au sein de la zone de Verviers pour l'enseignement fondamental ordinaire libre subventionné.

Ce classement est réalisé en application de l'article 28, §3, du décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire de la Communauté française.

Les informations reprises se basent sur les données vérifiées par l'Administration et validées par la Commission zonale de gestion des emplois compétente.

Il est rappelé que ce classement devra impérativement être pris en compte pour l'engagement des puériculteurs et puéricultrices sous statut APE dans les établissements ressortissant à ce réseau et à cette zone, selon les dispositions du décret du 12 .05.2004 précité.

**Il appartient aux Pouvoirs organisateurs de contacter les puériculteurs(trices) uniquement sur base de leur adresse postale.**

Nous renvoyons les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissement aux instructions qui leur ont été fournies précédemment par les circulaires n°1781 du 06.03.2007 et n°1492 du 09.06.2006.

Pour chaque puéricultrice ou puériculteur, on trouvera sous rubrique « *Groupe* », le groupe d'ancienneté auquel le puériculteur ou la puéricultrice est rattaché.

**Il est rappelé qu'au sein de chaque groupe, les puériculteurs sont considérés comme ayant la même ancienneté.**

En application de l'article 114, §9, du décret du 02.06.2006 relatif au cadre et au statut des puériculteurs des établissements d'enseignement maternel ordinaire

organisés et subventionnés par la Communauté française, nous invitons les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissement à communiquer aux puériculteurs et puéricultrices qui le demandent le groupe auquel ils/elles appartiennent.

Pour leur attention à ce qui précède, nous remercions déjà les Pouvoirs organisateurs et Directions d'établissements de la zone.

La Présidente,

Viviane LAMBERTS

**Décret du 12.05.2004 fixant les droits et obligations des puériculteurs et portant diverses dispositions relatives à la valorisation des jours prestés par le personnel non statutaire (application de l'article 28, §2 et 3)**

**COMMISSION ZONALE DE GESTION DES EMPLOIS**

Réseau : Libre  
 Caractère : confessionnel  
 Zone Géographique : Verviers  
 Président(e) : Mme V. Lamberts 04/364 13 26  
 Personne ressource : Mme M. Colomberotto 04/364 13 23

**CLASSEMENT DES PUERICULTEURS(TRICES) PAR ORDRE  
 DECROISSANT DU NOMBRE DE JOURS D'ANCIENNETE**

| Matricule   | Nom       | Prénom      | Adresse  | Groupe |
|-------------|-----------|-------------|--|--------|
| 25901231493 | TERRONI   | GLORIA      | Rue St-Hadelin, 29<br>A à 4877 Olne                | T      |
| 25608310794 | LAMY      | JOSIANE     | Chemin du Pré<br>Leftay, 31 à 4900<br>Spa          | T      |
| 26404301407 | NIX       | MONIQUE     | Rue de la St-Jean, 7<br>à 4960 Malmedy             | N      |
| 26506080636 | MARECHAL  | VERONIQUE   | Route de Becco, 22<br>à 4910 Theux                 | L      |
| 27209180186 | VOITURON  | ANNICK      | Au Dewandre, 6 à<br>4650 Herve                     | I      |
| 25608071957 | BETSCH    | SIMONE      | Rue de France, 10 à<br>4840 Welkenraedt            | H      |
| 27009191130 | LAMBORAY  | CAROLINE    | Route de la Ferme<br>Modèle, 71 à 4800<br>Verviers | G      |
| 27708150661 | GUTIERREZ | MARIA-SONIA | Rue Renier, 85 à<br>4800 Verviers                  | B      |
| 26007281494 | GOHY      | MICHELLE    | Route de Mont, 15 à<br>4890 Thimister              | B      |

Signature de la Présidente / du Président :